L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 7 SEPTEMBRE 1858.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES :
G. F. WEISSE, | E. DUFOUR,
E. DUVERGER, | S. HARBY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS :
MARDI MATIN 7 SEPTEMBRE 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 CENTS, pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

E. Roger & Co—A 10 heures A. M. au magasin d'encan, No 27, rue de la Vieille Levée—marchandises sèches.

Par C. F. Forstall—à son bureau, l'assage de la Bourse—un mobilier provenant d'une succession.

Dépenses du gouvernement.

Les dépenses du gouvernement augmentent tous les ans, et la prudence commande-rait d'enrayer sur la pente funeste où nous nous laissons malheureusement entraîner. Sur ce point tous les partis sont d'accord, même celui qui est au pouvoir ; mais on sait combien il est difficile de dégrever un budget, quand on y a une seule fois fait figurer des dépenses qui n'étaient pas absolument nécessaires.

Les frais de l'administration se sont accrus dans des proportions extraordinaires depuis quelques années. Ce n'est pas parce qu'une nuance politique plutôt qu'une autre se trouve à la tête des affaires, mais parce que le Congrès se montre imprévoyant. Cette année, par exemple, le gouvernement aura eu à sa disposition plus de cent millions de piastres. Le montant des allocations votées par les chambres pendant la dernière session s'élève à plus de quatre-vingt-un millions, et le Congrès a en outre ordonné le paiement de réclamations dont le chiffre n'est pas encore connu d'une manière exacte, mais qu'on estime à trois millions et demi.

Voilà donc plus de quatre-vingt-quatre millions auxquels il faut ajouter seize millions qui restaient au trésor au commencement de l'année. L'addition est des plus simples : elle donne le total que nous indiquons plus haut—cent millions. Y aura-t-il un excédant à la fin de l'exercice ? Ce n'est pas probable, et il ne serait pas impossible même que le Congrès fût saisi d'un bill de déficit. Hâtons-nous de dire que le trésor a été grevé cette année de dépenses extraordinaires, mais nous croyons néanmoins qu'avec un peu plus de prudence le Congrès eût pu réduire le total du passif fédéral, en supprimant des frais inutiles.

Les dépenses publiques, pendant l'administration de M. Pierce, se sont élevées à $[illegible]. Les adversaires de l'ex-président ont dit que ce montant dépassait le chiffre total des dépenses pendant les trente premières années de la république, y compris les frais de la guerre de 1812. C'est vrai, mais le pays n'est pas placé aujourd'hui dans les mêmes conditions, et il fallait s'attendre à voir les dépenses augmenter avec l'accroissement de l'Union et les besoins nouveaux qui en résultent. Il nous semble cependant que l'administration à laquelle a succédé M. Buchanan eût pu se montrer plus économe des finances publiques. La pratique de l'économie devient de plus en plus difficile à Washington, et la volonté des hommes du pouvoir ne réussit pas toujours à triompher du système d'exploitation qui s'est organisé dans la capitale de l'Union.

Un discours prononcé récemment dans l'Illinois par un honorable sénateur renferme des données intéressantes sur cette grave question du budget. En 1823, les dépenses du gouvernement, non compris le service de la dette publique, furent de $9,784,154 69 ; elles se sont élevées en 1857, indépendamment du montant affecté au paiement de la dette nationale, à $65,032,559 76. La proportion par individu, en 1823, était de quatre-vingt-quatre cents ; elle a été, en 1857, de [illegible].

Cette différence paraîtrait extraordinaire si l'on ne savait combien de regrettables abus se sont introduits peu à peu dans nos coutumes administratives. Les frais de perception, dans différents ports, se sont accrus graduellement et ils sont aujourd'hui notoirement exagérés. Nous espérons que le président appellera l'attention du Congrès sur ce sujet, à la prochaine session, et qu'il lui recommandera de modifier un système qui devient chaque jour plus onéreux. Il est même arrivé quelquefois que les frais de perception ont dépassé les sommes reçues ; c'est là un abus qu'il est urgent de supprimer, et il serait injuste, nous le savons, de mettre fin à ce déplorable état de choses, si le président et le Congrès se décident à déployer un peu de sévère énergie. L'abus le reste, c'est qu'on rencontre des obstacles ; le gouvernement d'agents pour le prélever, et comme le montant de leur traitement est naturellement affecté, leurs salaires s'élèvent à un total que ne couvre pas toujours le revenu. Quand il s'agit de nommer des agents, il y aura des places qui se réclament avec fureur ; ceux qui perdent leurs places ou plutôt leurs sinécures se posent en victimes et menacent le gouvernement, mais si celui-ci a la force de se placer au-dessus de ces vaines colères, il aura droit à la reconnaissance du pays.

En 1856, le Congrès vota une loi qui allouait $2,450,000 annuellement pour la perception du revenu à l'est des Montagnes Rocheuses. Cette somme ne suffit plus aujourd'hui ; elle a été portée à $3,300,000. Pourquoi ? parce que le personnel des douanes s'est augmenté sans nécessité. Il serait injuste, nous en convenons, de n'employer dans une administration que juste le nombre d'agents indispensables au service, afin de réaliser de chétives économies, mais en accordant une certaine latitude aux chefs de bureau, il y a encore des limites qu'il ne faut pas dépasser.

On l'a souvent dit, et cette vérité n'a pas besoin, ce nous semble, de démonstration : les places publiques ne sont pas destinées à assurer un traitement à telle ou telle classe d'individus, mais à concourir à la fonction gouvernementale. En les multipliant, on augmente sans nécessité le fardeau qui pèse sur le peuple. Cette question a été évoquée au Congrès, pendant la dernière session, mais c'était trop tard pour que celui-ci pût prendre une décision. Nous aimons à croire que le Congrès reviendra sur ce sujet à la prochaine session et qu'il s'efforcera de dégrever le budget en supprimant les fonctions inutiles.

HAVANE.

Arrivée du Black Warrior.

Le steamer *Black Warrior*, capitaine Smith, parti de New York le 27 août, et de la Havane le 3 septembre, est entré hier dans notre port.—Les affaires sont languissantes à la Havane. Le marché aux sucres est calme ; le stock comprend 140,000 caisses. Les prix n'ont pas varié. Il ne se fait rien dans le fret. Le change sur Londres est côté à 15 pour cent de prime ; sur New-York, de 3 à 3 1/2 pour cent. Une compagnie pour la fabrication du sel s'est organisée à la Havane.

FIÈVRE JAUNE.—Le Bureau de Santé de Mobile a signalé trois cas de fièvre jaune qui se sont déclarés récemment dans cette ville.—Deux des personnes tombées malades venaient de la Nouvelle-Orléans.

Il y a eu aussi quelques cas de fièvre jaune à Baton-Rouge, et trois décès causés par cette maladie ont eu lieu pendant la semaine qui s'est terminée le 3 courant.

On sait que Giddings, le célèbre abolitionniste, représente depuis vingt-deux ans un district de l'Ohio au Congrès. Il vient d'essuyer un échec : ses commettants l'ont écarté cette année pour donner leurs suffrages à un de ses rivaux. Ils ne pardonnent pas à M. Giddings d'avoir voté contre l'amendement Crittenden-Montgomery.

L'ex-président Pierce a été parfaitement accueilli en Europe. Les autorités l'ont reçu avec distinction dans toutes les villes qu'il a traversées et il ont donné des témoignages flatteurs de leur considération. L'amiral commandant l'escadre anglaise à Gibraltar a mis un bâtiment de guerre de Sa Majesté à la disposition de M. [illegible] qui voulait se rendre à Tanger.

UTAH.—Les dernières nouvelles de Salt Lack City sont du 30 juillet et de l'armée du 23. L'élection des fonctionnaires du territoire devait avoir lieu incessamment et il se faisait dans ce but de grands préparatifs : les gentils se disposaient à soutenir des candidats indépendants, n'ayant aucun rapport avec l'église mormone. A Salt Lack City, la liste des candidats comprend des mormons et des gentils. Le bruit que Brigham Young s'était enfui du territoire n'était pas fondé ; l'apôtre n'avait quitté la ville de Salt Lack que pour faire une excursion et il y est retourné.—On écrit du camp Floyd que le bataillon de volontaires faisant partie de l'armée a été renvoyé à Fort Leavenworth où il sera licencié. Le général Johnston, dans un ordre du jour, donne de grands éloges à ce bataillon. Le bataillon de carabiniers à cheval et le 3e d'infanterie quitteront également le territoire pour se rendre au Nouveau-Mexique.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Suite des nouvelles par le Fulton.

Liverpool, 25 août—Les avis de Manchester sont favorables.—Le temps était propice aux récoltes.—Le marché aux farines était calme à la clôture.—Le blé était ferme et le café languissant.—Térébenthine, 31 1/2 sh. à 38 sh ; résine commune, 4 1/4 sh.

La Chine et les alliés.

Le traité que les alliés ont conclu avec la Chine confère à ceux-ci le droit d'avoir des consuls généraux, mais non des ministres, à Tien Sing, lesquels auront des rapports directs avec le cabinet de l'empereur.

Liverpool, 25—Le steamer anglais Agamemnon a pris feu, mais n'a eu que peu d'avaries.

VICTORIA EN ALLEMAGNE—La reine d'Angleterre, dans sa tournée en Allemagne, a été reçue partout avec de grandes démonstrations de respect.

COLLISION—Les trains du chemin de fer d'Oxford et Woolverthampton se sont heurtés : plusieurs personnes ont été tuées, et d'autres grièvement blessées.

LA TAMISE—On a remarqué que les eaux de cette rivière étaient actuellement moins insalubres.

FAILLITES—Chudenas, Duncan & Babb, de Liverpool, ont suspendu leurs paiements.—Néanmoins, leur actif couvrira leur passif.

LE CHANGE—Le taux du change sur le continent, spécialement à Paris, se maintenait ferme.

LA CHINE—Une dépêche de St Pétersbourg dit que les conséquences de la guerre seront l'ouverture du commerce étranger en Chine, et l'établissement de la rive gauche du fleuve Amour comme limite de la Russie et du Céleste Empire.

PERTE DU NAVIRE MAGISTRATE.

Bristol, 14 août—Le navire Magistrate, parti de la Nouvelle-Orléans, a été rencontré en mer le 6, plein d'eau et abandonné. Son équipage est arrivé ici.

COMMERCIAL—Liverpool, 25 août—La circulaire de Richardson, Spence & Co cote la farine du canal de l'Ouest 20 à 21 sh. de Baltimore et Philadelphie, 21 6 à 22 sh. ; Ohio 22 à 22 6 ; mais jaune 33 6 à 35 ; blanc 34 à 34 6.

L'EXPEDITION AU PARAGUAY.

Washington, 4 sept.—Le secrétaire de la marine a affrété quatre navires à vapeur de la ligne Cromwell, à New York, pour les envoyer au Paraguay.

LES NEGRES CAPTURÉS.

La frégate Niagara a reçu l'ordre de se préparer à mettre en mer dans une semaine, pour aller prendre à Charleston les Africains qui ont été capturés, et les transporter à Libéria, en Afrique. Ils sont nourris et soignés aux frais du gouvernement.

Marché—New York, 6 septembre—Le marché au coton s'est clos ferme, avec tendance à la hausse. Ventes de la journée 3000 balles ; le middling Upland à 13. 11 1/16 ; mais jaune 96 à 97 ; porc mess de l'Est 17 50. whisky 25 ; sucre calme 7 5/8 à 8 3/4 ; café languissant à 10 et 11 1/2 cents ; huile de lin 75.

LES BANQUES—L'état hebdomadaire des banques de New York démontre : diminution de $198,000 dans les prêts ; de $680,000 dans les dépôts ; augmentation de $231,000 dans les espèces ; de 281,000 dans la circulation ; et de 214 dans les dépôts stationnaires.

Steamboats passant.

Vicksburg, 6 septembre. — L'Ingomar est passé en face de Vicksburg, hier matin à 6 heures, et le Falls City à 9 heures, descendant le fleuve.

CHRONIQUE LOCALE.

ENTERREMENTS dans les différents cimetières de la ville, dans la semaine expirée dimanche, 5 du courant, à 6 heures du matin :—

	Fièvre jaune.	Autres maladies.	Total
Cypress Grove No 1	9	5	14
" No 2	16	11	27
Cim. Hôpit. de Charité	115	1	116
Cim. des Odd Fellows	4	0	4
" de Greenwood	10	7	17
" Protestant	11	5	16
" de Lafayette	62	34	96
" Catholique No 1	11	10	21
" " No 2	17	18	35
" St-Vinc. de Paul	68	49	117
" de St-Joseph	29	11	40
" des Israél. de dis.	6	1	7
" " Cot. Métairie	0	2	2
" de St-Patrick	35	26	61
" de St-Louis	36	15	51
	449	197	646

dont 250 nés aux Etats-Unis, 110 en Irlande, 114 en Allemagne, 6 en France, 13 en Angleterre, 12 en Prusse et 125 dont le lieu de naissance n'est pas donné. Il y a eu, parmi les décès, 31 causés par la fièvre congestive, 5 par la fièvre bilieuse et 9 par la fièvre typhoïde.

—Nous publions plus bas la mortalité de chaque semaine depuis que la fièvre jaune sévit à la Nlle-Orléans :

	Fièvre jaune.	Autres maladies.	Total.
Sem. exp. le juin	2	128	130
4 juillet	8	134	142
14 juillet	9	139	148
18 juillet	20	117	137
25 juillet	25	162	187
1 août	70	120	190
8 août	140	166	306
15 août	286	171	457
22 août	318	165	483
29 août	492	184	676
5 sept	449	197	646
Total	1729		

causés par la fièvre jaune.

SOCIÉTÉ HOWARD—Nouvelle-Orléans, 5 septembre.

Nombre de malades en traitement lors du dernier rapport	320
Reçus jusqu'au 5 septembre	365
	685
Renvoyés guéris	175
Morts	53
	228
En traitement	457
Nombre de malades traités jusqu'au 5 septembre	1000

RECORDER SUMMERS.—Jack Scanlin a été envoyé hier devant la Première Cour de District pour vol de cinq piastres au préjudice d'Elizabeth Williams.

Margaret Elliot, qu'une affidavit accuse de tentative de meurtre sur la personne d'Ellen Dorman, restera en prison en attendant que le médecin ait prononcé sur l'état d'Ellen. Celle-ci a reçu un coup de poignard.

George Schaitzer, charretier, est accusé d'avoir renversé le fils de Thomas Cashill. L'enfant a un bras cassé.—En prison. L'interrogatoire est fixé au 8 du courant.

RECORDER WILTZ—Jack Habo a été condamné à vingt-cinq piastres d'amende pour violation des ordonnances.

Louis Rodriguez est accusé d'avoir volé une montre en argent, galvanisée, de la valeur de vingt-cinq piastres, chez R. J. Kraemer, rue du Bassin.—En prison.

Mme Anne Donohoe déclare que Henry Smith l'a violemment assaillie.—Cautionnement.

Mary Matthews, qui avait grossièrement insulté Jemiamy Hardi, f. c. l., a fourni un cautionnement pour répondre de sa bonne conduite.

Jack Spring devra bientôt répondre à l'accusation de vagabondage.

RECORDER LONG.—P. Boisson, marchand de comestibles, encoignure Annette et Morales, accuse John, homme de couleur libre, de lui avoir donné en paiement un faux billet de vingt piastres.

Nicholas Falcon déclare qu'un homme dont il ignore le nom, lui a enlevé de la poche deux couteaux, une montre et une chaîne en or, dans la pension de Duncan Gillis, sur la Levée.—Ordre d'arrestation.

Un affidavit accuse Mary Brannegan d'avoir assommé Mme Martin à coups de bâton, chez elle, rue Amour. Mme Martin n'a pas pu se présenter en cour : c'est son mari qui a porté la plainte.—Mary est en prison.

RECORDER ADAMS—Thomas Pierson alias Corkey Tom acquittera une amende de vingt-cinq piastres ou passera un mois en prison, par ordre du recorder Adams, pour s'être battu et avoir troublé la paix au coin des rues Adèle et Water.

Un nommé Cosgrove a été envoyé devant la Première Cour de District pour avoir tué un chien, sans raison, dans la cour du propriétaire.

ENQUÊTE.—Le coroner Daunoy a fait hier devant le recorder Wiltz un affidavit dans lequel il accuse Daniel Sullivan, draymen, du meurtre de Richard Morrissey qui a été blessé d'un coup de buche, le 4 du courant, et est mort dimanche soir, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro.—Quatre témoins ont déclaré devant le jury d'enquête que l'accusé frappa Morrissey parce que ce dernier empêchait les draymen de venir en trop grand nombre sur le pont du navire *Lula Rooké*.—[Morrissey était foreman d'arrimeurs. Il tournait le dos à Sullivan lorsqu'il reçut le coup sur la tête.]

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Messager* de St Jacques :

Levée de corps—Notre coroner, M. Arsène Gourdain, a fait la levée d'un corps, trouvé flottant dans le fleuve, en face de l'habitation du White Hall. Ce corps était dans un état complet de décomposition et revêtu seulement d'une chemise blanche et d'un pantalon de casimir gris. Nous ne rapportons ce fait que pour prévenir les personnes intéressées, qui pourraient avoir connaissance de cet avis, que M. A. Gourdain a trouvé dans les poches du défunt une somme de $170 05 qu'il a déposée au greffe de notre cour.

Trouvé noyé—Le corps d'un homme noyé a été trouvé dans le fleuve vis-à-vis l'habitation Thomas Vaughn, (West Baton-Rouge) dimanche matin. D'après son calepin, ses lettres et autres papiers trouvés sur lui, il paraîtrait que son nom est John Dosher ou Doshan, de Harrisbourg [Le.] On a trouvé sur lui des reçus en date du 24 et du 25 de ce mois, provenant de marchandises qu'il avait achetées à la Nlle-Orléans et qui devaient être mises à bord du steamboat *W. W. Farmer*, de même qu'une montre et une somme considérable d'argent, qui se trouvent entre les mains du coroner de cette paroisse.

—On lit dans l'*Union* de Lafourche :

Récoltes—Une récente tournée dans le bas du bayou nous autorise à affirmer que l'aspect de nos campagnes s'améliore beaucoup.—A huit ou dix milles de Thibodaux, l'eau n'est pas encore retirée bien loin, mais tous les jours l'espace libre s'agrandit. Le long de la route les cannes sont magnifiques pour la saison et l'attention des planteurs se tourne vers les apprêts des sucreries.

On recalfate les bacs, les maçons arrangent cheminées et équipages, enfin un peu d'espoir renaît. Les oranges ne sont pas très abondantes, elles seront chères. Dans certains endroits, il y en a de mûres et c'est plaisir de voir ces beaux fruits dorés, cachés dans la verdure des arbres.

Le riz est en plein succès, là où l'eau ne l'a pas détruit. Au fur et à mesure que le bayou baissera, on ouvrira des conduits pour charrier l'eau dans les rivières.

Nouvelle-Ibérie—La plus grande salubrité règne dans la paroisse, malgré les bruits contraires.

Quarantaine paroissiale—Un voyageur fort croyable de notre paroisse, M. Cadière, s'était mis en route il y a trois ou quatre jours pour se rendre à Franklin, mais aux frontières de la paroisse Ste-Marie, il fut arrêté par une patrouille de gens armés qui lui barra le passage.—M. Cadière expliqua qu'il venait de Thibodaux, ville d'une salubrité remarquable pour l'année, mais ce fut en vain, une telle panique s'est emparée des populations de ce côté, qu'aucun voyageur venant du sud n'est admis dans le pays.—Force fut de rétrograder.

On lit dans le *Drapeau de l'Ascension* :

Blessure.—A la suite de certaines explications très délicates, Valentin Acosta frappa mardi dans l'après-midi, Thomas Rougeau. Les deux adversaires marchèrent ensemble l'espace d'un demi-îlet, se disputant toujours, moment où Thomas Rougeau tira son revolver et fit feu sur Acosta, le blessant à l'arrière du flanc gauche.

D'après les renseignements que nous avons reçus, la blessure, quoique grave, ne se présente pas sous un aspect bien dangereux.

Mercredi a eu lieu devant le juge Saint-Martin l'instruction de l'affaire. Le juge a admis l'accusé à cautionnement de mille piastres, pour répondre de sa comparution devant la cour de district.

VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES.

DYNAMOSCOPIE—Nous avons déjà parlé des expériences du *dynamoscope* de M. le docteur Collogue, communiquées par l'auteur, au mois de janvier dernier, à l'Académie de Médecine et au *Cercle de la Presse Scientifique*. On sait que cet ingénieux observateur trouve dans cette sorte de bruit organique intime, que l'on désigne sous le nom de *bourdonnement*, le signe certain de la mort réelle, et le moyen pratique le plus sûr de constater les décès. M. le docteur Collongue a poursuivi, depuis cette époque, les essais du même genre, en s'attachant au point de vue particulièrement physiologique. Il a été ainsi amené à reconnaître sur l'homme et les animaux, en outre du *bourdonnement*, un autre bruit, qu'il désigne sous le nom de *pétillement*, et qu'il est facile de percevoir chez l'homme à l'extrémité des doigts au moyen du *dynamoscope*.

M. le docteur Collongue a communiqué le 2 de ce mois, au *Cercle de la Presse scientifique*, les remarques nouvelles qu'il a faites concernant ce nouveau bruit physiologique. D'après cet observateur, il est facile de constater, en appliquant le dynamoscope à l'extrémité des doigts de chaque individu, que ce bruit de pétillement, qui a été confondu jusqu'ici par les physiologistes avec le bourdonnement dont on attribue la cause aux contractions intimes du tissu musculaire, varie selon les âges, les sexes, l'état de santé ou de maladie, d'activité ou de repos, de manière à suivre en apparence les différens degrés de la vitalité. Les enfans auraient des pétillemens plus nombreux que l'adulte, l'adulte les aurait plus forts et plus nombreux que le vieillard.

" La femme et l'homme du même âge dit M. le docteur Collongue, étant écoutés avec le dynamoscope, on constatera chez la femme un bourdonnement moelleux, très doux, tandis que chez l'homme on entendra un bourdonnement rude, plus bruyant et moins égal. Les pétillemens de la femme paraîtront en général doubles de ceux de l'homme. Prenez des tempéramens bien tranchés, le nerveux et le sanguin, chez des personnes de même age et de même sexe, vous ferez presque la même différence que celle que nous venons d'établir chez l'homme et la femme de même âge.

" Les saisons, les climats donneront aussi des différences. Je me rappelle avoir ausculté une femme nerveuse en temps d'orage ; les pétillemens étaient si forts qu'il n'y avait pas d'interruption dans leur succession.

" Une des expériences certainement les plus curieuses que vous pourrez faire avec le dynamoscope, c'est d'écouter l'harmonie douce et agréable qui se fait à l'extrémité des doigts d'un homme qui dort, de noter la petitesse et la fréquence de ses pétillemens ; faites qu'il vous serre la main, à son réveil et dans l'état de veille, de vous assurer du tapage et de la discordance de son bourdonnement, et de l'éclat et de la fréquence de ses pétillemens. Vous ferez des observations à peu près semblables dans l'état de fatigue et de repos, chez un homme auquel il aura été fait deux états différens. Je me rappelle avoir pris pour sujets d'expérimentation des malades avant et après avoir accompli des marches forcées. Quelle différence dans le bourdonnement ! A la douceur avait succédé la rudesse ; à la petitesse, l'éclat, la force ; à l'égalité, l'inégalité. Les pétillemens devenaient beaucoup plus rares et beaucoup plus forts.

" Après avoir bien étudié le bourdonnement de l'homme, j'ai poursuivi mes expériences sur les animaux domestiques, comme le chien, le chat, le lapin, le cheval, le poulet. Ces animaux bourdonnent tous de différentes manières. Le bourdonnement du chien est celui qui se rapproche le plus de celui de l'homme."

M. Collongue promet de poursuivre ces observations, et de prouver que ce bruit n'a point son siége dans le système musculaire, mais bien dans les nerfs mêmes. L'auteur aurait grand intérêt à établir ce fait, car l'existence du bourdonnement vital à l'extrémité des doigts avait déjà été signalée par les auteurs de traités de physiologie sous le nom de *bruit rotatoire* ou *le bruit de contraction musculaire* ; mais, comme l'indique cette dernière désignation, on l'avait rapporté à l'action des muscles, et M. le docteur Collongue n'a encore mis en avant aucun fait propre à combattre cette dernière opinion.

DIVISIBILITÉ DE LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE.—Le seul obstacle qui se soit opposé jusqu'ici à l'usage pratique et à l'adoption de la lumière électrique, c'est la trop grande puissance de son foyer lumineux. Pour que l'éclairage par l'électricité soit avantageux, commode et économique, il faudrait pouvoir diviser en mille petits flambeaux l'arc étincelant produit par le courant électrique ; il faudrait subdiviser en petites fractions, de manière à les distribuer en différents points, la puissante lumière qui jaillit entre les deux pôles quand on met en action un nombre convenable de couples de la pile de Bunsen, en terminant les conducteurs par deux pointes de charbon placées en regard. D'après une lettre qui a été adressée par M. Jobard, de Bruxelles, à l'Académie des Sciences de Paris, ce grand problème aurait été résolu par un ingénieur belge, M. de Changy. Mais le fait a paru incroyable à l'Académie, si bien que les comptes-rendus de la dernière séance se sont dispensés de citer la lettre de M. Jobard. Voici la lettre de M. Jobard relative à la découverte de M. de Changy :

" Je m'empresse, dit M. Jobard, de vous annoncer la découverte du fractionnement d'un courant électrique pour l'éclairage, provenant d'une même source, en autant de filets que l'on desire.

" On sait que l'arc lumineux produit entre deux charbons ne peut donner qu'un foyer très intense, très instable, très désagréable et très coûteux. Un jeune chimiste, physicien, mécanicien et praticien à la fois, M. de Changy, très au courant des découvertes et des instruments nouveaux, vient de résoudre le problème de la divisibilité du courant galvanique.

" C'est en sortant de son laboratoire, où il travaille seul depuis six ans, que je viens donner un rapide aperçu de ce que j'ai vu, c'est-à-dire une pile de 12 élémens Bunsen perfectionnée par lui, produisant un arc lumineux constant, sans intermittence et sans crépitation, entre deux charbons rapprochés par un régulateur de son invention, le plus parfait et le plus simple que je connaisse ; de plus, une douzaine de petites lampes de mineur mobiles sur des tringles ou des fils de cuivre dont il peut allumer ou éteindre l'une ou l'autre ou toutes ensemble, sans que l'intensité de la lumière augmente ou diminue par l'extinction des lampes voisines. Ces lampes, contenues dans des tubes de verre hermétiquement fermés, sont destinées à l'éclairage des mines à grisou aussi bien qu'aux réverbères des rues, qui s'allumeraient et s'éteindraient seuls dans toute une ville, en ouvrant ou formant le circuit. Cette lumière est blanche et pure comme celle du gaz Gillard, avec laquelle elle a ce seul point de contact que c'est l'incandescence du platine qui la produit. Les tuyaux de conduite du gaz seraient alors remplacés par de simples fils et ne pourraient occasionner ni explosions ni incendies, ni mauvaises odeurs.

" J'ai vu également une ampoule lumineuse en verre épais que l'on peut immerger à des profondeurs considérables sans qu'aucun mouvement ou bouleversement puisse l'éteindre. Elle a déjà été essayée en rivière et a servi à prendre des poissons qui sont attirés et non effrayés, comme on le craignait, par la lumière. Il est probable que, dans un temps donné, la mer inépuisable nourrira la terre, et que les pêches miraculeuses ne le seront plus.

" Ce simple aperçu suffira pour faire comprendre à combien d'applications diverses peut se prêter la découverte que j'ai l'honneur de signaler, avec la conviction que je n'ai pas été dupe d'une illusion, malgré mon étonnement de voir une lampe s'allumer dans le creux de ma main, et rester allumée en la mettant dans ma poche avec mon mouchoir par dessus."

FALLECIMENTO.

Sociedade Portugueza de Beneficencia—Luzitania

Falleceó domingo á mei noite o membro JOSEPH OMONT, de idade 39 annos, natural de Franca freguesia de Commune, membro da dita sociedade.

Os membros que compoem esta sociedade se reuniráo no local da dita sociedade, no caminho de Bayou Road, entre St-Claude e Tremé, ás 4 horas da tarde, para assistar ó dito enterro.

Por ordem do Sâr Presidente.

STANLEY H. A. FRISBIE, Secretario.

Nova Orleans, 7 de setembro de 1858.

Décédé le 6 septembre 1858, à 1 heure de l'après-midi, GASTON PHILIPPE, natif de la Pointe Coupée (Louisiane) à l'âge de 21 ans.

Ses funérailles auront lieu AUJOURD'HUI, mardi, 7 septembre, à 8 heures du matin.—Son corps est exposé chez son oncle, M. J. Dufaut, 115 rue St-Pierre.

De la part de sa famille.

F. PHILIPPE,
J. DUFAUT.

SERVICE FUNEBRE.

Les amis et connaissances de feu FRANÇOIS LIVAUDAIS ENOUL, sont priés d'assister à un SERVICE FUNEBRE qui sera célébré à sa mémoire MARDI 7 du courant, à 8 heures précises du matin, à la Cathédrale St.-Louis.

4sept—2t. De la part de sa famille.

TABAC du Mexique—70 balles tabac de première qualité, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par ANT. COSTA,
16juin—1m 16, rue de la Douane

FEUILLETON.

LE BONHOMME NOCK.

XV.

L'OPINION DU BONHOMME NOCK.

Nous avons laissé Nicolle attaché pieds et poings sous bonne garde. Nous revenons à lui. Le docteur Franck l'examinait avec curiosité ; le bandit était pour notre savant un phénomène digne d'étude, et il cherchait à le classer, parmi les animaux malfaisans, dans une section que les naturalistes n'ont pas encore indiquée. L'excellent major ne voulait pas admettre que ce scélérat fût un homme, car il lui reconnaissait tous les instincts de la bête féroce, et il ne pouvait pas le prendre pour un tigre, car il lui trouvait toutes ces qualités perfectionnées qui assurent à l'intelligence humaine la domination qu'elle tient du créateur.

Désiré Chambly ne s'inquiétait guère du profit que pourrait tirer la science des observations physiologiques du docteur. Il était tout à la joie que lui causait sa capture ; son amour-propre triomphait de l'accomplissement de sa prédiction à l'endroit du galérien, et il savourait avec délices les tortures que devait subir l'orgueil écrasé de son prisonnier.

—Si tu m'avais demandé mon opinion, cher ami, dit-il à Nicolle en prenant la voix mielleuse d'un marchand de conseils, je t'aurais engagé à te garer de ton esprit superfin. Vois-tu! mon bon, les grands malins sont ceux qui font les plus grosses bévues. Tu as embrassé trop de choses à la fois, tu t'es coulé, c'est dommage, car tu avais un bel avenir, tout de même. Tu as failli être ministre et millionnaire. Tu a failli épouser la comtesse de Verneil.... un crâne parti, sac à papier ! tu as failli être débarrassé d'Adéline, du baron Delmas, du comte de Verneil, du bonhomme Nock et de ton cher camarade, Désiré Chambly ! Enfin tu as failli devenir, pour tout de bon, M. le chevalier de Cordouan, de Bussac et autres lieux..... Crécoquin! tu n'as pas eu de chance, mon pauvre vieux, car, si l'on pendait encore en France, tu serais prochainement pendu.... Après ça, on y guillotine quelquefois de droite et de gauche, et tu seras guillotiné.... Dam ! tu as beau rouler de gros yeux effarés, c'est mon opinion, et je ne te la cache pas...... tu sais, je suis la franchise incarnée.....

—Chambly, glissa tout bas Nicolle pendant que le major se levait pour se promener de long en large dans la chambre.

—Plaît-il, mon fils ? répondit Désiré avec l'accent de la bonhomie.

—Approche, dit Nicolle par un signe de tête.

—Voilà.

—J'ai trois cent mille francs placés en Angleterre ; les veux-tu ?

—Ah ! bigre ! je crois bien ; ça fera trois cent trente sept mille livres que je tiendrai de ta générosité.

—Eh bien ! prends un couteau dans ma poche de droite et coupe ces cordes.

—Et puis ?

—Je serai libre.

—Connu, mais ensuite ?

—Tu recevras les trois cent mille livres à Londres, dans huit jours.

—Des navets !

—Hein ?

—Des navets, que je te dis. Me prends-tu pour un bêta de ton espèce ! Ecoute : J'étais sûr que tu te ferais prendre. Je l'avais annoncé ; j'étais sûr que tu ferais quelque balourdise, juste pour être coffré...... Les assassins et les voleurs ne meurent pas dans leurs lits, la justice de là haut les signale à la police d'ici bas. Tu le sais de reste, puisque tu as tenu garnison à Toulon. Moi aussi je le sais, et voilà pourquoi j'ai changé de direction : je travaille à devenir une manière d'honnête homme...... rude besogne, hein ? C'est égal, ça m'amuse, et c'est pourquoi je t'ai mis la main au collet. C'te bonne affaire va faire filler cinq ou six pages sur le gros livre de mes péchés. Et puis, autre cause déterminante de ma conversion, c'est toi qui m'as inspiré le dégoût du crime, du sang, du mensonge, du vol..... Pouah !

—Tu perds un moment précieux, dit Nicolle ; Nock va revenir.

—Tu sais bien que je suis bavard..... C'est une bosse à moi ; permets que je te narre.

—Ingrat ! je t'ai comblé, j'ai fait pour toi.....

—Une grosse croix à l'encre rouge, interrompit Désiré. Ah ! ah ! tu pâlis ; te voilà jaune comme une omelette !...... Quel dommage que tu l'aies tarie, cette croix à l'encre rouge !...... hein ? Tu en auras eu, tu Adeline, Verneil, Delmas, Chambly, Nock, nous y étions tous...... Un joli petit paquet, ma foi ! Eh bien ! regarde comme c'est drôle, nous allons tous vivre à gogo, et toi tu vas faire la bascule...... Est-ce concluant pour la morale ? Qu'en penses-tu, mon fils ? Donc, si tu n'avais pas eu l'imprévoyance de faire une croix rouge à mon nom, je serais resté embourbé dans le vice et le crime. J'aurais tué ton Adeline ; je n'aurais pas dénoncé M. le chevalier de Cordouan ; il n'eût pas été question de Toulon et de Nicolle ; tu serais devenu ministre, millionnaire, et *cœtera pantoufle*. Si ce que je te raconte là ne t'amuse pas, prends patience, mon bonhomme. Moi, ça me dégonfle la rate, ça me réjouit..... Et puis, faut bien tuer le temps jusqu'à l'arrivée de M. Nock.

—Désiré, je t'en supplie, délivre moi......

—Oui, les trois cent mille livres, j'entends ; mais où sont-ils, tes monacos ?

—A Londres.

—Chez qui ?

—Chez le banquier James Bead.

—En ton nom ?

—Oui.

—Lequel de tes noms ? tu en as trente-six.

—Jacob B'um.

—Et comment toucherai-je cette somme ?

—Je te donnerai ma signature dès que tu m'auras délivré.

—Très bien.

—Ah ! mon ami, tu consens ?

—Des navets, que je t'ai dit...... *Primo*, tu ne donnerais pas cinq centimes ; *secundo*, la vertu est incorruptible, et je suis un homme vertueux.

Chambly déclama ces derniers mots avec emphase, et couvrit Nicolle d'un regard hébroïque.

—Qu'y a-t-il ? demanda le major Franck, s'arrêtant dans sa promenade et interrompant ses méditations.

—Monsieur se plaint du bruit que font vos talons de bottes, répondit sérieusement Désiré.

" Délicatesse excessive du système nerveux " pensa le major en reprenant son air de magister : " nouvelle contradiction, chose quante faculté."

Un bruit de pas se fit entendre dans le jardin, Nicolle tressaillit ou plutôt frissonna de tout son corps, et il leva les yeux lorsque Nock entra dans la chambre, suivi de Friedrich.

—Merci, mes amis ; merci, mes bons amis, s'écria Nock..... Quel bon service vous m'avez rendu !

Friedrich, reste là, mon garçon, et surveille moi ce chenapan..... Venez major ; venez Monsieur Chambly, j'ai deux mots à vous dire dans le jardin.

" Hélas ! murmura le major en se rendant machinalement à l'appel de Nock, c'est un homme...... impossible de le nier ! le régime animal n'offre rien de semblable chez les carnassiers ignobles.....peut-être chez.....

—Venez donc, monsieur le major, reprit Nock en saisissant le bras du savant docteur ; je suis plus pressé que vous ne croyez. Nos amis sont libres, ajouta-t-il bien bas et comme à l'oreille de Franck et de Désiré.

—Libres ! s'écria le docteur.

—Ah bah ! fit Chambly.

—Oui, libres. Mon cher Paul, M. de Verneil et c'tte vieille carcasse de Michaux...à l'heure qu'il est, ils doivent avoir gagné du terrain....Quelque chose me dit qu'ils feront heureux voyage. Vous, monsieur Chambly, j'ai ordre de vous dire de la part de Mlle Adeline, qu'elle vous attend au rendez-vous fixé par ce billet. Partez donc bien vite, et sans regarder vos talons......Allez.

—Eh bien ! et le Nicolle ?

—Je m'en charge. Cependant encore un mot. Vous ne pouvez pas être appelé en témoignage dans le procès de ce misérable ?

—Non ; c'est radicalement impossible et pour une mauvaise cause.

—Pouvez-vous me renseigner sur la fausse qualité de ce prétendu chevalier de Cordouan ?

—Parbleu ! d'abord, on n'a qu'à chercher à matricule de Toulon, le No17 ; on y trouvera des annotations assez claires ; ensuite, on trouvera à Lyon, rue du Pot d'Etain, No 36, au domicile privé du sieur Mathieu, votre très humble, ex-cocher retiré des affaires, un portefeuille en cuir noir qui contient une bonne partie des titres (originaux ou copies) de M. le chevalier de Cordouan, de Bussac. Ce portefeuille est dans un vieux bahut placé sous mon lit.

—Vous souviendrez-vous de ces renseignemens, docteur ?

—J'en réponds, rue du Pot-d'Etain, 36, à Lyon, et le No 17, à Toulon.

—1804 et 1806, ajouta Chambly.

—Alors, continua Nock, faites-moi le plaisir de vous en aller, vous aussi, Monsieur le major ; je n'ai plus besoin de votre aide, vous me génériez.

—Mon cher Nock, je voudrais suivre une étude sérieuse.

—Il n'y a rien au monde de plus sérieux que ce que je vous dis de faire, s'écria Nock.

—Mais enfin, pourquoi nous séparer ? demanda Chambly ?

—Parce que c'est moi qui ai préparé, combiné et exécuté le plan d'évasion des prisonniers, et que je ne veux pas vous compromettre. Si vous étiez soupçonné de m'avoir prêté la main, major, vous seriez fusillé net. Et vous, Chambly.

—Oh ! moi, je sais ce qui me revient.... Cependant.....

—Partez tous les deux, ou je me fâche, interrompit Nock avec animation. Qui m'a donné des chrétiens pareils ! ajouta-t-il, baissant la voix, on n'en peut rien tirer de raisonnable.

—Adieu donc, Monsieur Nock, dit Chambly ; j'espère que nous nous reverrons.

—Certainement, et avant peu.....Croyez-vous que je vais m'amuser à parader à Strasbourg !.... Non, non ; il me tarde trop de revoir mon cher pupille.... Bonne nuit..... décampez.

Nock, après s'être ainsi débarrassé du docteur et de Chambly, rentra dans la chambre où il trouva Friedrich guettant le prisonnier comme un chien d'arrêt guetterait une perdrix réfugiée sur un arbre.

—Rien de nouveau ? demanda-t-il.

—*Nein, Monsir, seulement il vaid tes grimaces ti tiaple.*

—Ah ! vraiment, répondit Nock d'un ton distrait, et visitant les meubles de l'appartement pièce par pièce : à propos de quoi ces grimaces fiston ?

—*A brobos que che lui ai ragonde l'afaire ti jûdeau de Piperg, et que che lui afre tonné mon barole t'honnir que ch'y édais au jûdeau te Piperg.*

—Ah ! ah ! et il a ri, le gredin ?

—*Il a ri gomme ein bolijinelle qu'on achame à goube le pâton sur son dède.... Oh ! il afre pas drôle té tout que j'afre tonné cette pelle histoire te Piperg.... N'est-ce pas, Monsir Nicolle le Toucon ?*

—Il n'y a rien à saisir par ici, s'écria Nock. Partons.

—*Bardons*, répéta Friedrich.

—Où me conduisez-vous ? demanda avec effroi le prisonnier.

—*Che n'en sais rien. Monsir le Piperg*, répondit Friedrich.

Nicolle fit, coup sur coup, plusieurs questions à Nock ; mais le géant dédaigna de lui répondre : il ne l'écouta pas, il ne l'entendit peut-être pas, tant il était préoccupé des nobles pensées que nourrissaient et son cœur et sa tête. Un moment, Nicolle, crut à un rayon d'espérance. Pour le faire marcher, il fallait lui délier les pieds ; peut-être pourrait-il échapper à ses terribles gardiens, grâce à sa rare agilité ; mais cet espoir dura peu, car Nock cria tout à coup à Friedrich :

—Ouvre la porte, fiston, ouvre-la à deux battans.

—*Ya, Monsir.... foilà.*

—Et maintenant marche sur mes talons, sans quitter des yeux ce marousain.

—*Ui, Monsir, soyez dranquille.*

—En route ? dit Nock.

Et saisissant le prisonnier par sa cravate, d'une main, par les reins de l'autre, il l'enleva comme un joujou, et le jeta en travers sur sa formidable encolure.

Nicolle ne laissa pas échapper un cri ; mais il étouffa dans sa gorge un rugissement sinistre, celui de la bête fauve que broie la trompe de l'éléphant.

—*Ai meid gott !* s'écria Friedrich, *z'est gomme zela gue fus afez serré mon korge à Faterloo et à Hoquenkurd.... ch'ai bris beir bur monsir le Piperg.*

Nock partit avec son fardeau ; Friedrich le suivit. Ils arrivèrent ainsi jusqu'au poste de la porte de la ville. La nuit était sombre ; ils ne rencontrèrent personne. Le factionnaire les arrêta.

—Conduis-moi au poste, lui répondit Nock ; c'est ce que je te demande, consorit.

L'officier de garde accourut au cri de la sentinelle.

—Monsieur, lui dit Nock : êtes-vous bon royaliste ?.... Oui, n'est ce pas ? Eh bien ! je vous amène deux ennemis du Roi......et d'un ! s'écria le vieux soldat en secouant ses robustes épaules d'où Nicolle tomba pour rouler aux pieds des soldats attirés par cette scène étrange.

—Celui-ci reprit il ; c'est le prétendu chevalier de Cordouan, le galérien dont toute la France s'occupe depuis le procès de Strasbourg.... Belle prise ! hein !.......

—Le galérien Nicolle ! s'écria l'officier, surpris autant qu'heureux. Et l'autre, Monsieur, l'autre ? demanda-t-il en regardant de travers Friedrich.

—L'autre ennemi du trône et des lois, le voilà, Monsieur ; dépêchez-vous de lui faire mettre les poucettes.

Nock tendit ses deux poignets. Personne ne bougea.

—Vous ? dit l'officier.

—Moi, le bonhomme Nock, que la police s'acharne à chercher dans l'Ouest quand je suis dans votre corps-de-garde, jeune homme, et si vous en doutez : *Vive l'Empereur !* cria-t-il comme un Stentor.... *Qu'est ce que voulez vous ?* mon lieutenant, ajouta-t-il de sa voix quelquefois douce, comme sa belle âme, c'est mon opinion, et je la dis tout haut.

(*A continuer.*) A. DE GONDRECOURT.

La fièvre en frisson est une terrible maladie. De tous les maux auxquels l'homme est sujet, c'est celui dont les symptomes sont le moins apparents, dont les progrès sont le plus constants et dont la médecine triomphe le plus difficilement. La fièvre en frisson fait plus de ravages que les affections pulmonaires, parce qu'elle est plus générale. Le malade s'affaiblit de jour en jour et v[illegible] d'heure en heure, qu'il s'approche de la tombe. Nous avons dit que ce mal est un de ceux qui ont presque toujours défié la science médicale, car on n'annonce une guérison que de loin en loin. Nous sommes heureux d'apprendre que le Dr J. HOSTETTER, de Pittsburgh, a composé un remède dont l'efficacité ne s'est jamais démentie, même dans ces cas les plus graves. Nous recommandons aux malades les Célèbres AMERS du Dr J. HOSTETTER.

A vendre par tous les pharmaciens et marchands et par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres
6 sep—1d. v et c

AUX MERES.

Voudriez vous appliquer un poison sur la partie sensible de l'estomac pour une enflure de [illegible] ? Vous le savez pas. Vous devez savoir que les remèdes [illegible] et des drogues irritantes à votre enfant parce que le croupe, &c., mais appliquez sur la partie extérieure la machine de Dr Groth et il est sauvé de la mort, et au bout d'un jour, vous aurez rendu l'enfant à la santé. Principal bureau, 30 South Eighth Street, au dessous de Chestnut Philadelphie. Cette huile est dispensée par tous les pharmaciens.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, par J. WRIGHT & Co.
Nos 21 et 151 rue de Chartres

La maxime des hommes les plus sages est le tenir le corps en parfait état et de ne pas attendre que la maladie se déclare. Soyez prudent à temps, méfiez-vous des premiers symptômes de maladie pour que votre estomac fonctionne bien ; votre sang est pur et vous ne craignez pas les atmosphères empestées. Le seul remède qui puisse en même temps purifier le sang et fortifier le système, c'est la LIQUEUR de McLEAN. Voir les annonces [illegible].
3 sept—2sem ch. c&r

Guérison remarquable après l'insuccès des médecins

Au Dr C. M. Jackson.

Mon cher Monsieur—Nous vous annonçons que nous n'avons plus d'Amers de Hoofland qui se vendent très rapidement ici. Un de nos voisins, qui était malade, avait consulté vainement pendant deux ans, *tous les médecins du pays*. Il ressemblait à un cadavre ambulant. Son mal était la bile. Nous lui conseillâmes d'avoir recours à vos Amers et lui fîmes la promesse que s'il ne réussissait pas le mal serait pour nos dommages ; il a pris quatre ou cinq bouteilles d'Amers de la prescription. Il suivit notre conseil et il jouit aujourd'hui d'une parfaite santé. Cette guérison nous a fait vendre un grand nombre de bouteilles dans les environs. Tout à vous.

EDWARDS & BROWN

On peut se procurer ces Amers chez tous les pharmaciens et marchands de médicaments des Etats-Unis et des Canadas. La bouteille se vend 75 cents. Voir que la signature de C. M. Jackson soit sur l'enveloppe de chaque bouteille.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail par J. WRIGHT & Co.
Nos 21 & 151 rue de Chartres.
1sept—1m 3f p a v & c

LOGIA CARIDAD No 7. A. O. de G. F.

No habiéndose podido efectuar las elecciones de Oficiales en la sesion del jueves pasado, se ruega á los miembros de esta Logia, se sirvan asistir con la mayor puntualidad, el próximo, 9 del corriente, para proceder á ellas como se debido.

De orden del V. G.

7 setiembre—2 P. FERRER, Secret.

Maison et magasin à louer.

La maison à trois étages et le magasin situés à l'encoignure des rues Royale et Conti.

Le magasin No 100, rue Royale, à côté de la susdite propriété. Possession en sera donnée le 1er octobre. S'adresser à M Kennedy, No 63, rue de la Douane. 7sept—6f

A VENDRE OU A LOUER.

Une maison en briques à deux étages ayant de grandes dépendances hautes, située dans un des plus agréables quartiers du Second District et faisant face à deux de ses plus larges rues. Ladite maison sera vendue, ou louée, avec ou sans le beau mobilier qu'elle renferme et qui se compose, d'un meuble en acajou pour salon, d'un meuble en chêne sculpté pour salle à manger et de meubles de bois de rose et d'acajou pour chambres à coucher, tapis, glaces etc., etc.

Si vendue, possession en sera donnée le 1er octobre prochain ; si louée, elle ne sera livrée que le 1er novembre.

Pour les conditions, s'adresser No 20 rue St Louis. 7sept—6f

A LOUER — Une petite maison, dans la rue du Canal, près Claiborne s'adresser à LABORDE & XIQUES,
7 sep 39 Nouvelle Levée

Demande de gardienne d'enfant.

On demande une gardienne d'enfant, femme de couleur, ayant de l'expérience.—On demande aussi une gardienne de 14 à 15 ans pour un enfant. S'adresser immédiatement au No 41, rue des Remparts, entre Douane et Bienville. 7 sep—6f

CIGARES de la Havane—1800 milliers de qualité assorties, marques de choix, Cabañas, Intimidad, Washington, etc.
A vendre par LABORDE & XIQUES,
7 sep No 39, Nouvelle Levée.

CIGARETTES — Neuf barils de El Sol de Vera Cruz, véritables cigarettes de la Havane et la Sevillana, à vendre par LABORDE & XIQUEZ,
7 sep No 39, Nlle Levée

MIEL — 26 tierçons, barils et barillets de miel supérieur de Cuba, à vendre par LABORDE & XIQUES,
7 sep 39, Nouvelle Levée

CACAO—75 sacs cacao de Guayaquil, à vendre par LABORDE & XIQUES,
7 sep 39 Nouvelle Levée

ATTENDU par le navire Fanny Faler, venant de Marseille,
100 barriques vin rouge de Bergasse,
100 caisses de 12 flacons eau de fleurs d'orrange,
400 caisses marinades ; capres, olives amellaux, cornichons, 12 barillets olives verdales,
30 balles amandes à la dame,
300 caisses vermouth,
2000 flacons à marasquin
10 caisses et 4 barils fromages parmesan,
2 do saucissons de Bologne
6 barils conserves tomates
20 barils amandes cassées
20 futailles ail
A vendre à livrer par LADATA FRERES
7 sept 9 et 11, Jefferson

ESSENCES, Eau de Fleurs d'Orangers, Gomme —
1 estagnon essence de Bergamotte
2 estagnons essence de limons
1 estagnon essence de Portugal
25 estagnons eau de fleurs d'orangers d'Italie
6 caisses gomme arabique
En magasin et à vendre par LANATA FRERES,
7 sep 9 et 11 rue Jefferson

PRODUITS D'ITALIE—600 caisses vermicelli, macaroni et pâtes assorties
2 barils graine de lin
4 caisses citron candi, en magasin et à vendre par LANATA FRERES,
7 sep 9 et 11 rue Jefferson

HUILE DE LIN—1200 gallons huile vierge et recuite, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
7sep 26, Vieille Levée.

CAFÉ—100 boîtes café Rio et Java, fraîchement moulu et grillé, en paquets de 1 livre, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
7sep 26, Vieille Levée

QUININE—1000 onces quinine française de Peltier & Delondre, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & CO,
7sep 26, Vieille-Levée

VIN ROUGE—32 barriques Roussillon ; 21 do Montferrand, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co.
7sep 26 Vieille Levée

VIN ROUGE en caisse — 1200 caisses bon ordinaire, St-Julien et Alf. Morton, Leoville, en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
7sep 26 Vieille Levée

COGNAC—300 futailles en douane, des marques Vine Growers & Co, Argas Seignett, J. Lafrière, Louis Le Begue, à vendre par W F VREDENBURGH & CO,
7 sep 26, Vieille-Levée

ON demande un domestique de 14 à 16 ans (noir). S'adresser à la Pharmacie D. PERES,
27 août Au coin des rues Conti et Bourbon

CERISES—500 caisses nouvelle récolte, en débarquement du navire Lula Rooké, à vendre par J. & J. TARDOS,
7aout No 21, Vieille Levée

PETITS POIS—6 caisses petits pois en conserve de 1000 boîtes, à vendre par [illegible] & Co,
[illegible] Vieille Levée

ATTENTION.

Grande vente de marchandises sèches.

L'attention des acheteurs est appelée à la grande vente de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures A. M. au magasin d'encan de E. Roger & Co, No 23, rue de la Vieille Levee. Conditions à la vente.

SOCIEDADE LUSITANA
DE BENEFICENCIA
DE NOVA-ORLEANS.

Este he o nome, e Titulo de uma nova Sociedade PORTUGUEZA DE BENEFICENCIA, que se vai formar com o Objecto de Soccorrer, e Auxiliar, a todos os seus membros, em cazo de enfermidade, ou extrema NECESSIDADE ; e dar sepultura aos mesmos quando seja vontade do AUTHOR SUPREMO, separar-lhos d'entre os seus irmaos ; assim como assistir as VIUVAS, e ORPHÃOS, dos mesmos, segundo as suas faculdades.

Todos os que tem assignado o seu nome como FUNDADORES desta nova sociedade, assim como os que tem deixado a outra Sociedade Portugueza, e que quierão pertencer a esta ; se apresentarão em sua 1ra assembleá geral que terá lugar DOMINGO, 12 do corrente mez ás 11 horas da manhaã, na caza No 52, rua St-Ann, entre Real, e Chartres (Court Exchange) para ali se tratar da sua organização.

Todas as pessoas ; seja de que nação forem (sendo do boa reputação ; e bom CAMARATES) poderão fazer parte desta sociedade, com o se apprezentarem na dita assemblea para darem seus nomes ou, em caza do Sr. A. VIEIRA, no esquina das ruas Bourbon, e St-Ann.

He de esperar que todos os que dezejão formar esta nova sociedade, se encontrem presentes.

Muitos dos Assignados,

Nova-Orleans, 6 de setembro de 1858. 6f.

SOCIETE LUSITANIENNE
DE BIENFAISANCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

C'EST le nom d'une nouvelle Société Portugaise de Bienfaisance qui est sur le point d'être organisée dans le but d'aider et d'assister tous ses membres en cas de MALADIE ou d'INDIGENCE et de les ENTERRER quand il plaira au TOUT PUISSANT de les séparer de leurs frères ; de venir au secours des VEUVES et des ORPHELINS des membres, en temps qu'il sera en son pouvoir de le faire.

Tous ceux qui ont signé comme FONDATEURS de cette nouvelle société, ceux qui ne font plus partie de l'ancienne Société Portugaise et désirent se joindre à celle ci, sont priés d'assister à la première assemblée qui aura lieu DIMANCHE, 12 DU COURANT, à 11 heures A. M., au No 52, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres (Court Exchange) à l'effet d'aviser aux meilleurs moyens d'organiser la dite société.

TOUTE PERSONNE (à quelque nation qu'elle appartienne) d'une bonne conduite et d'une bonne réputation peut devenir membre de la société en se présentant à la susdite assemblée ou à M. A. VIEIRA, au coin des rues Bourbon et Ste-Anne.

On espère que tous ceux qui s'intéressent à cette grande entreprise assisteront au meeting.

6sept—6f UN GRAND NOMBRE DE SIGNATAIRES.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.

MESSIEURS les sociétaires sont informés, qu'à une assemblée extraordinaire du Conseil d'Administration, tenue le 3 courant, chez M. le Président :

M. le Docteur E. BOULAIN a été, à l'unanimité, nommé médecin de la société, en remplacement du docteur F. Allain, décédé.

Dans cette même séance, le Conseil, par acclamation a voté de sincères remerciements à messieurs les docteurs Baillet et Daquin pour les bons soins qu'ils ont prodigués à nos sociétaires pendant la maladie de M F. Allain.

Par ordre du Président, F. PICARD,
6 sep—3f Secrétaire

Dissolution de Société.

LA société existant entre Ed. Deforeadiers et Lucien Robert sous la raison DEFORESTIERS & Co, a été dissoute d'un commun accord, à dater du vingt-trois août dernier.

Le sieur Ed. Deforeadiers reste seul chargé de la liquidation.

Nouvelle-Orléans, 6 septembre 1858.
EDMD. DEFOREADIERS,
6 sep—3 LUCIEN ROBERT.

A LOUER, LE MAGASIN No 184 rue de Chartres, (rue Pontalba) récemment occupé par la Librairie Nouvelle.

A VENDRE

L'installation dudit magasin.

S'adresser sur les lieux à H. TACON
6 sept

LA RUCHE.

CONFORMEMENT aux articles 5, 6 et 8 des Statuts, le 11ème tirage a eu lieu le 29 août. Les bulletins de ce tirage contiennent Nos suivants 1, 27, 29, 72 et 85 ont droit à la répartition des primes de ce mois.

En conséquence, les personnes qui en sont porteurs voudront bien s'adresser à M. Dubus, trésorier, 100 rue Royale, qui leur en soldera le montant respectif.

M. Monier a droit au 4me certificat.

Le fondateur directeur,
L. P. GUEUDET.

Le 12me tirage aura lieu le 26 septembre à 6 heures passé midi. 30 août

UNE DAME française, capable d'enseigner tout ou les branches qui forment une éducation achevée, désire trouver une place dans une académie ou dans une famille privée.

Elle est pourvue des meilleures recommandations. Référence Rev. D. Hoolahan à l'église de Ste-Thérèse. 31 août—3—1 p r

POMMES DE TERRE—500 barils Mechanics, de Louisville, en débarquement et en magasin. Pommes sèches—150 barils pommes de choix séchées au soleil.

Riz—40 tierçons riz prime de la Caroline.

Pois concassés—100 demi barils pois verts et jaunes.

Orge perlée—49 barillets orge perlée de première qualité, en magasin.

Jambons Quinques tierçons jambons de choix par sac au sucre

Fèves—150 barils et sacs fèves blanches de choix

Pommes de terre—200 barils pommes de terre, rondes, blanches, en magasin et à vendre par A. CHOPARD & Co.
6 sep No 4, rue Poydras

POMMES de terre—540 barils choix de Louisville, mechanics, en débarquement du Woodford, en magasin.

Oignons—170 barils choix de Louisville, pelures argentées et rouges, en débarquement et en magasin.

Haricots—50 barils petits haricots blancs, en magasin.

Pommes sèches—250 barils de choix

Riz—50 tierçons prime de la Caroline.

Pois fendus—300 barillets choix, jaunes.

A vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co,
6sept 68 & 70 rue Tchoupitoulas

GIQUEL & JAMISON,
164 1/2—RUE DE CHARTRES—164 1/2.

Viennent de recevoir par les derniers arrivages du Havre et du Nord, un joli assortiment de MARCHANDISES CONVENABLES POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER, desquelles ils feront l'ouverture,

Lundi, 6 courant.

Il consiste en partie de

Indiennes françaises riches, nouveau genre
do do petits dessins,
do do brillantes couleurs,
Robes barège anglais,
Robes barège à volants et à quilles,
Mousseline de laine unie
Robes mousseline de laine,
Robes chalis,
Soie couleur unie,
Soies à raies et à dessins,
Robes de soie à volants et à quilles,
Foulards à carreaux

DE LA BONNETERIE DE TOUTE ESPECE,
TELLE QUE

Gilets de peau en mérinos et coton, pour hommes
Do do do pour femmes
Do do do pour enfans
Bas coton, mérinos, soie et laine, pour femmes
Do do do pour fillettes
Chaussettes coton et merinos, pour hommes
do do do pour enfans

ARTICLES DE MENAGE.

Toile de coton à drap, de toutes largeurs
Toile et coton à taies d'oreiller
Couvertures laine et molleton
Courtepointes et pique
Damasses fil
Serviettes damassées
Essuie main ouvré toile et huck
Bazin à meubles blanc et raye
Indiennes à meubles
Indiennes à rideaux
Damas laine et soie pour rideaux
Damas laine et sois pour rideaux
Damas laine
Rideaux bobinet et mousseline
Brin fil
Bobinet à mousquaires,
Tapis tables en tous genres
Embrasses, glands, passementerie, anneaux, etc.

—AUSSI—

Mouchoirs batiste pour hommes et femmes
Mouchoirs batiste à ourlets pour hommes et femmes
Mouchoirs batiste à ourlets pour enfants,
Mouchoirs batiste à bord couleur pour hommes
Mouchoirs batiste brodés, pour femmes et enfants
Festons en jaconas, mousseline et toile
Entredeux en jaconas, mousseline et toile
Dentelles valenciennes et maline.

POUR DEUIL.

Alpacas noirs
Alepine noire
Mousseline de laine noire
Barege noir
Indienne noire et demi deuil

MOUSSELINES.

Jaconas uni, à raies et à carreaux
Mousseline suisse, Berthe, etc etc.

AUSSI :

Un grand choix de cotons et autres fabriques du Nord.

Aux habitants, les soussignés offrent un grand assortiment de marchandises à habitations, tels que kerseys, linseys, couvertures, cotons, etc.

GIQUEL & JAMISON,
6 sept 16 et 18 Vieille Levée

Dissolution de société.

LA société qui existait en cette ville sous la raison de H. Peychaud, Hyde & Co. est ce jour dissoute. Chacun des associés est chargé de la liquidation de ladite société, et les affaires d'encan et de commissions seront continuées comme par le passé, par E. Roger, sous la raison de E. ROGER & Co.

Nouvelle-Orléans, le 31 août 1858.
H. PEYCHAUD,
E. D. HYDE,
E. ROGER.

AVIS D'ENCAN.

Les soussignés continueront au No 23, rue de la Vieille Levée, les affaires d'encan et de commissions de l'ancienne maison H. Peychaud, Hyde & Co.

Des avances libérales au comptant seront faites sur consignations et les ventes à termes réglées, au comptant, à des conditions raisonnables.

Des avances au comptant seront faites à New-York, Boston, Philadelphie et Baltimore, par leurs agents dans les dites villes, sur consignations à leur adresse.

Jours d'encan—Mardis, Jeudis et Samedis.

Nouvelle Orléans, le 1er septembre 1858.
1sep—6 E. ROGER & Co.

EN magasin—50 caisses vin de Bourgogne dedit verses marques et de 1re qualité,
100 caisses vin de Bordeaux de 1er choix et diverses marques,
20 caisses jus de fraises pour glacés sirop
100 do vermouth.
A vendre par E. DECHAMPS,
[illegible] rue St-Louis No 21

D. LOPEZ,

Encoignure des rues Chartres et Conti.

Informe le public qu'il vient d'ouvrir son établissement de SODA qu'il recommande tout particulièrement aux amateurs. On trouvera toujours chez lui, en outre des sirops connus, un sirop supérieur extrait de la banane ainsi que le véritable Nectar.—Patente tirage d'un serpentin en étain pour la distribution du soda, M. Lopez évite ainsi les résultats fâcheux produits parfois par l'oxide de plomb, qui se forme dans les serpentins actuellement employés.
20 mars—[illegible]

Café moulu à la vapeur.

ARTICLE de première qualité et toujours frais. A vendre, en gros et en détail, à la fabrique de chocolat à la vapeur, de D. LOPEZ,
[illegible] No [illegible], rue de Chartres, [illegible]

ACADEMIE DE JEFFERSON,
63—RUE BOURBON, NLLE-ORLEANS,
DIRIGÉE PAR G. J. LORD.

LES classes de cet établissement resteront ouvertes pendant toute la saison.

Les élèves sont admis à toutes les époques.
2sept—1m

Bureau du Board des Assesseurs
CHAMBRE, 16, HOTEL DE VILLE.
Nouvelle-Orléans, 16 août 1858.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

LE Board des Assesseurs de la ville de la Nouvelle-Orléans ayant complété ses rôles d'assessement pour l'année 1858, et des copies en ayant été transmises au secrétaire du Board à la Chambre No 15, Hotel de Ville, elles seront exposées à l'examen des habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, et à celui de tous les propriétaires de la dite ville de puis 9 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi, tous les jours (les dimanches exceptés) pendant trente jours, à partir du 16 courant.

Et de plus, le Board des Assesseurs donne avis qu'il se réunira à son bureau, à l'Hotel de-Ville, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, les 23, 24, 25, 26, 27 et 28 de septembre prochain, pour reviser son assessment, sur demande de toute personne qui pourrait se croire lésée.

HENRY DUCATEL,
16août—30f Secrétaire du Board des Assesseurs

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

AVIS est donné qu'à partir de cette date, les personnes qui se feront assurer par ce Bureau pourront, à leur gré, participer au dividende de scrip de cette Compagnie ou se faire rembourser, en argent, qui se pourcent sur toutes les primes qu'elles payeront.

JULES DOLHONDE, Secrétaire
N. O. 11 août 1858. 11août—2m

Fièvre jaune.

DÉCOUVERTE D'UN PRÉVENTIF !

MADAME ALLUARD, la somnambule célèbre, dont les cures merveilleuses ont si souvent retenti dans la presse louisianaise, vient d'arriver, au sein du sommeil magnétique, à un résultat des plus importants et dont elle s'empresse de faire part au public qui, depuis si longtemps, l'honore de son patronage. Sous l'influence du sommeil étrange, elle a découvert un MOYEN DE SE PRESERVER de la fièvre jaune, et elle en garantir pleine sécurité à toutes les personnes susceptibles d'être atteintes, qui viendront la consulter. Découverte d'autant plus précieuse que son traitement préventif est d'une pratique très simple, très facile et que les remèdes qu'elle indique, sont d'un goût agréable même.

Ceux qui connaissent l'extrême lucidité de Mme Alluard, qui en ont vu les bienfaisants effets, n'hésiteront pas à ajouter foi à ce nouveau phénomène. Quant aux autres, qu'ils voient par eux mêmes, c'est ce qu'on leur demande, pour faire naître en eux la conviction.

S'adresser rue Bourbon, 231, entre les rues Ursulines et Hôpital. 15août

A VENDRE,

Pour cause de départ.

UN JOURNAL DE CAMPAGNE, situé dans une des paroisses les plus riches de l'Etat.

S'adresser, par écrit, au bureau de l'Abeille, aux initiales J. K. 25 août—1m

Cheveux !......Cheveux !!

AVIS à Messieurs les Perruquiers et Coiffeurs—Reçu par LION & PINSARD, 66 et 68 rue Royale,

Un grand assortiment de cheveux à natter de toutes longueurs, cheveux frisés, tresses de toutes sortes, raies de toutes et de toutes nuances.
24 août

Eventails !......Eventails !

REÇU par la voie du Nord, un assortiment d'éventails de toutes sortes.

LION & PINSARD, 66 et 68 rue Royale,
26 août encoignure Bienville

ARMES DE LEFAUCHEUX.

Pistolets revolvers à 5 et 6 coups, de Lefaucheux.

LION & PINSARD,

66 et 68 rue Royale, encoignure Bienville,

VIENNENT de recevoir par le Roger Stewart du Havre.

25 Pistolets revolvers de Lefaucheux, petit calibre pour poche,
12 do do grand calibre
Capsules à balles également de Lefaucheux.

Reçu aussi par le Cahawba, de New-York.

12 Pistolets revolver de Colt, nouveau système,
6 Pistolets revolvers d'Adams.

Constamment en magasin

Un assortiment d'armes de Flobert, Pistolets et Carabines de salon, armes dites Montéchristo, Capsules à balle et à plomb, des deux calibres

Un grand assortiment de Poignards, cannes armées et ombrelles. 26 août

Les soussignés ont acheté de M. Ed. Moreau le magasin de librairie et de papeterie situé coin de la rue [illegible] encoignure des rues Royale et St Pierre, qu'ils continueront au public la continuation de la confiance et le patronage qu'il a bien voulu accorder à cette maison.

Comme leur prédécesseur, ils se chargeront de toutes les commissions qu'on voudra leur faire, tant dans l'Etat qu'à l'étranger.

PAUL DESBONS,
EDOUARD BONNEFAZE

136, rue de Chartres.

Le soussigné vient de recevoir un bel assortiment de LUSTRES, CHANDELIERS PENDANS pour l'usage du gaz, des meilleurs fabriques du Nord, de France et d'Angleterre. Il offre à les vendre à prix modérés.

Il fera les installations et tuyaux à demande par autorisation de la Compagnie du Gaz.

J. B. MONIE

Avis de Société.

LES soussignés, avocats, ont formé aujourd'hui une société pour l'exercice de leur profession, dans les Cours de cet Etat et à la Cour Suprême, à Washington, sous la raison de BONFORD, SINGLETON & CLACK.

P. E. BONFORD,
CHARLES B. SINGLETON,
FRANKLIN H. CLACK
Nouvelle-Orléans 1er août 1858. 2août—1m

Au public.

J'AI commencé à parcourir la ville pour la 14e fois le Directory de 1859. Je demande respectueusement l'indulgence du public pour mes employés et moi-même. Nous sommes forcés, en faisant nos courses, de nous adresser aux hommes d'affaires qui sont occupés dans le moment, ainsi que les chefs de [illegible] d'importantes. Nous ne pouvons éviter cela, mais ceci qui n'a été ainsi que des citoyens de la Nlle-Orléans, des hommes intelligents et polis, ne [illegible] que j'ai prié de rendre le mal aussi peu qu'il possible. Nous rencontrons souvent des personnes qui refusent de laisser paraître leur nom et leur résidence dans le Directory pour quelques raisons ; mais cela n'aboutit à rien, car les jurés [illegible] ne sont pas tirés du Directory, mais d'autres sources de jurés. Je ne crois pas que les noms des jurés soient choisis que parmi les votants et non dans mon livre. Je m'efforcerai de donner notre notice du Directory nécessairement imparfait et personne ne critiquera cette imperfection plus promptement que les membres.

Les souscripteurs qui désirent que la livraison de l'ouvrage et ne demande le paiement que pour les articles que les négociants trouvent, dans leur propre intérêt, envoyer en grand nombre.

CHARLES GARDNER,
31juil—3m Commercial Place

Briques de qualité supérieure, à prix réduits.

Briqueterie de P. Fortier.

CES briques seront expédiées aux planteurs, à leur atterrage le long de la côte en dedans de 75 à 80 milles, et devront être promptement déchargées aux prix suivants :

Eglise Rouge, ou au dessous	$8 le millier.
Bonnet Carré	8 25
Couvent	8 75
Donaldsonville	9 25
Plaquemines	9 75

Pour plus de détails, s'adresser à DARBY & TREMOULET,
27juil—3m 24, Bienville

Ouverture de l'Hôtel Washington.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public qu'ils feront l'ouverture de l'HOTEL WASHINGTON, au lac Pontchartrain, dimanche prochain, 9 mai. Ce magnifique établissement reconstruit dans un genre nouveau, ne laisse rien à désirer sous le rapport de la distribution et de la commodité. Les visiteurs y trouveront des salons spacieux et bien aérés, des appartemens pour familles meublés à neuf et bien disposés. La barre qui, avant l'incendie, avait l'inconvénient d'occuper une partie de l'Hotel même, en a été séparée et placée dans une maison construite tout exprès. Le jardin, parfaitement entretenu, offre aux promeneurs un ombrage aussi frais que par le passé.

JULES COURCHE & Co.
25 av—6m

AVIS.

M. H. A. RUPERTI, de Hambourg, est devenu, aujourd'hui, associé dans notre maison.

CHARLES KOCK & Co.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1858.
27 juil—

PETITE MACHINE A VAPEUR, de la force de 3 chevaux, pompe alimentaire et bouilloire de 14 pieds sur 22 pouces ; le tout en très bon état, à vendre à très bas prix. S'adresser à B. TURPIN, encanteur,
7 aout—1f2ps Vieille Levee No 55

Parfumerie de la Société hygiénique.

REÇU par le navire Roger Stewart, du Havre : Un grand assortiment de parfumerie de la Société hygiénique. LION & PINSARD,
28 aout 166 et 68 rue Royale

Aux Créoles.

IL y aura beaucoup de changements dans les deux mois qui vont suivre. On demandera des teneurs de livres et des commis. Ceux qui sont acclimatés et peuvent parler deux ou trois langues sont toujours préférés, pourvu qu'ils aient les connaissances nécessaires. Le Collège Commercial de Dolbear a été établi expressément pour les personnes qui se destinent au commerce. Plus de 2000 élèves de ce Collège ont de bonnes places à la Nouvelle-Orléans.
4 sep RUFUS DOLBEAR.

FAISANT réparer notre magasin, No 5, rue des Magasins, nous sommes provisoirement au No 76, RUE DU CANAL, près Chartres, où nous remplirons tous les ordres comme par le passé.

G. W. DUNBAR & Co.

Marchands en gros de bottes, souliers et brodequins. 4 sep—6

Café à vendre.

A vendre, pour cause de départ, un café, avec billard, situé à l'encoignure des rues Remparts et Bayou et bien achalandé. Ledit café sera vendu à l'encan mercredi prochain, 8 du courant, à 2 heures de l'après-midi, s'il n'est pas vendu à l'amiable avant cette époque. 4sept—4

Installations de Gaz.
HENDERSON & GAINES,
No 100, RUE DU CANAL,

FONT en ce moment l'ouverture d'un assortiment complet de chandeliers, pendants, branches, etc. qu'ils ont reçus de manufactures anglaises et américaines. Ces installations sont de tous prix. La pose ne coûtera rien aux acheteurs.
4 sept—[illegible]

FROMAGE Tete de Maure—50 caisses fromages frais venant d'être reçus en magasins, à vendre par DUNTZE & Co
6sept enc. Royale et Conti

CONFITURES de la Havane— Un grand assortiment de goyaves, gelée et pâte, boîtes de toutes grandeurs.

25 caisses confitures assorties, venant d'être débarquées. A vendre par DUNTZE & Co
4sept enc. Royale et Conti

LIQUEURS—10 caisses crème de cacao à la vanille
5 caisses punch au rhum
200 paniers anisette
5 caisses eau de la Chartreuse
50 do curaçao de Hollande
25 do liqueurs extra, assorties.
A vendre par DUNTZE & Co
4 sept encoignure Royale et Conti

VIN ROUGE—Reçu par le Ch. Reed—
100 caisses Estèphe, Fdk Klepper & Co.
25 do Margaux, très supérieur
20 do Château d'Yquem, Haut Sauternes.
DUNTZE & Co,
4sept encoignure Royale et Conti

BAQUETS—En débarquement du navire E Z Go [illegible] beaux baquets, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF
3 av 13 et 15 St-Louis

EAUX-DE-VIE—20 1/4 pipes eau de-vie d'Arnaud, en magasin et à vendre par F. JACOB, DUPOUMIER & Co,
1m Nos 44, 47 et 48, Vieille Levée.

GENIEVRE—15 pipes genièvre de Hollande, de la marque " Steenbock " en débarquement du navire Excelsior, venant du Havre, et à vendre par FREAU & COUTURIE,
3sept 21 et 23 rue Gravier

ABSINTHE [illegible] THOMAS & Co,
[illegible]

BI-SULFITE DE CHAUX.

LE soussigné a pris le magasin No 7, rue Front Levée, entre les rues Douane et Bienville, où il a transporté son bureau.

A l'avenir, il donnera tout son temps, toute son attention et son énergie aux affaires de sa RAFFINERIE CARONDELET et aux travaux de BI-SULFITE DE CHAUX.

A ce sujet il informe Messieurs les habitants sucriers et leurs commissionnaires qu'il a établi comme suit, le tableau des prix de son BI-SULFITE DE CHAUX, qu'il garantit être parfaitement pur.

De 9 à 10 degrés Beaume $8 le baril.
A 8 degrés Beaume $5 le baril.

Tous les barils porteront sur le fond le chiffre de la densité et contenue. Les habitants voudront bien désigner le degré qu'ils préfèrent, autrement il leur sera envoyé le plus fort degré.

Il paiera aux prix les plus élevés de la place les barils qui seront envoyés à son laboratoire pour être remplis.

N. B.—Il est ACTUELLEMENT prêt à remplir amplement les ordres qui lui seront donnés et ce, sous le plus bref délai, et il conseille respectueusement aux habitants qui résident dans l'intérieur et à leurs commissionnaires, d'envoyer leurs ordres avant la baisse des eaux dans les rivières tributaires.

CIGER LAUVE,
No 7, rue Front Levee, entre les rues Douane et Bienville

Nelle Orléans, 1er septembre 1858. 2sep1m

A VENDRE

QUARANTE arpents de beau PLANT DE CANNE, à vendre près de New River Landing, paroisse Ascension.

S'adresser à BELLOCQ, NOBLOM & Co
30 aout—5 61, rue Carondelet

AVIS DE SOCIÉTÉ

LA maison CHARLES ODIER & Co étant arrivée au terme de son contrat, est dissoute à partir de ce jour.

M. CH. HONOLD est chargé de la liquidation.

Les affaires de l'ancienne maison seront continuées par les soussignés qui ont ce jour, formé une nouvelle société sous la raison CH. HONOLD & Co dans laquelle M. CHARLES ODIER est intéressé en qualité d'associé *in commandam*.

CHRISTIAN HONOLD,
AUGUSTE MEINADIER,
Associés Gérants.
CHARLES ODIER, commanditaire

Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1858.
1 sept—1m 15

COUVERTURES—500 paires de couvertures de laine blanches et grises, des célèbres marques F. A. S. et Sebastopol, reçues par le navire Nuremberg.

150 paires couvertures des mêmes marques, attendues par le navire Mulhouse.

A vendre par les seuls agents de la Grande Manufacture F. A. Seillière.

ED. GAUTHREIN & Co,
1er sep—1m 25 rue Carondelet

AVIS.

LE soussigné a transféré son magasin de VINS ET LIQUEURS du No 77 rue St Louis au No 118 RUE GRAVIER, entre St-Charles et Carondelet.
1sept—5f A. DUBUCH.

Installations de magasin

A VENDRE à bon marché, étagères et vitrines, le tout en bon ordre. S'adresser au No 76 rue du Canal. 1 sept

Couvertures grises des Etats-Unis pour la marine,

PESANT de 10 à 11 livres, tout laine et de grandeur extra. Ca[illegible] ont achetés de parties en [illegible] au dessous du prix de la manufacture. On peut voir les échantillons à notre bureau. W. H. LETCHFORD & Co,
2 sept—1m rue du Canal

Avis.

LE public est informé que la Cour de la Quatrième Justice de Paix a été transportée de la rue St Pierre (Bâtisse Pontalba) à l'encoignure des rues Chartres et St Pierre, dans le bureau qu'occupait autrefois le recorder du deuxième District. G. DUPLANTIER, juge
24 août—16f

Foyer Maçonnique No 44.

Sous la juridiction de la Très Ill. Grande Loge de l'Etat de la Louisiane.

Tient ses séances tous les mardis à 7 heures du soir, dans le local de la Parfaite Union, rue des Remparts entre du Maine et St Philippe.

Les frères visiteurs sont respectueusement invités.
10 sept—1andm J. F. FONDARD, secrétaire

OUVERTURE DES

Magasins Carrollton,

Encoignure des rues Baronne et Poydras près le marché.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux dames et au public en général qu'à partir du 1er septembre ils ouvriront les vastes magasins connus sous le nom de Carrollton Stores.

Ayant conclu des arrangements en Europe et dans les manufactures des Etats-Unis de manière à recevoir constamment

Un stock nouveau de marchandises de fantaisie et autres,

Par eux importées, ils offrent au public, à bon marché que tout acheteur pourra désirer.

Les personnes qui tiennent des maisons, des hôtels et des restaurants, les marchands, les tailleurs et les planteurs trouveront un assortiment qui mérite leur attention.

AUX PLUS BAS PRIX POUR DU COMPTANT.

Les acheteurs sont respectueusement invités à venir examiner les marchandises.

C. LAROUSSINI & Co,
autrefois aux magasins rouges, 2e et [illegible] 2sept

JULES GOUGUET,

Médecin de la Faculté de Montpellier

Après 22 ans de pratique dans la Louisiane, vient de s'établir à [illegible]

Encoignure St. Philippe et Remparts
Nouvelle-Orléans 14 [illegible]—6m

E. ALEIX,

Pharmacien-Chimiste,

SUCCESSEUR DE M. R. H. CHEN,

A l'honneur d'informer MM. les docteurs et le public en général, qu'il vient d'ouvrir une Pharmacie, au No 54 rue Royale, où il continuera les affaires de son prédécesseur.

Les prescriptions des médecins recevront, jour et nuit, des soins personnels.

La pureté des médicaments est pleinement garantie. Ils sortent des meilleures fabriques du Nord et de l'Europe, où je me suis assuré le concours d'agents experts, d'une probité reconnue.

Attendu par les navires Nuremberg et Mulhouse, du Havre, et le Philadelphia de New-York, un grand assortiment de produits chimiques et de parfumerie.
Jaout—6m

MAGASIN DE TAPIS,

No 19, RUE DE CHARTRES.

NOUS offrons, aux plus bas prix du marché—Un grand assortiment de tapis, tels que Moquettes, Velours, Bruxelles, tapis à trois plis et Ingrains.

Tapis de table de tous genres et de toutes qualités, COUVERTURES DE TABLES ET DE PIANOS, RIDEAUX DE DAMAS et PAILLASSONS.

PRÉLARTS en magasin.

Nattes 4/4, 5/4, 4/4 et 3/4, à raies, blanches et de couleur.

A vendre pour du comptant ou des billets approuvés.

21aout A. BROUSSEAU & Co

AVIS.

NOUS donnons avis à toutes personnes intéressées que M. A. Sutherland n'est plus employé par nous.
31 aout P. DUREL & Co

EN débarquement du navire Fenella, capitaine Bell, venant du Havre et à vendre par les soussignés—5 6 dames-jeannes de 5 gallons
200 do 3 do
300 do 2 do
500 do 1 do
PAUL JUGE FILS & Co,
21 aout 27 rue St Louis.

Magasin à louer.

A LOUER, à partir du 1er octobre, le magasin No 2, rue de Chartres. S'adresser à D. D. ROGERS,
2 juillet No 45 rue du Camp

F. GAIENNIE,

Marchand de produits de l'Ouest.

Porc, bœuf, bacon, jambons,
Graisse, farine, whisky, etc.
No. 29, rue de la Vieille-Levée,
8 déc—1 an NLLE-ORLEANS.

PAPIERS PEINTS—PAPIERS PEINTS

BAUMBACH & EVERS,

Marchands en gros et en détail,

De papiers peints français et américains,

BORDURES, coins—imitations chêne et marbre—toutes les variétés.

No 24, Exchange Place, en face du Bureau de Poste.

Ils exécuteront avec soin le travail qui leur sera confié. 2 oct—1an

TABAC.

LA BELLE CREOLE—10 et 5 morceaux à la livre.

ESSENCE DE MIEL.

Ces célèbres tabacs extra fins (10 et 5 morceaux à la livre) sont constamment en magasin et à vendre par PATTON, SMITH & PUTNAM,
19mars Encoignure Tchoupitoulas et Gravier

$75 de Récompense.

PARTI marron, un jeune mulâtre foncé, nommé JOHN, âgé de 12 ans, taille moyenne pour son âge. Il est créole, parle le français, l'espagnol et s'exprime mal en anglais. On suppose qu'il est caché chez ses parents qui habitent la partie inférieure du Deuxième District. Sa mère demeure sur le Chemin du Bayou, encoignure de la rue Derbigny, et son frère dans la rue de l'Esplanade, encoignure Vieille-Levée. Je paierai la susdite récompense à la personne qui l'arrêtera et me le livrera. W. J. PIERCE,
29 mars Rue Baronne No 66.

MERCHANT'S HOTEL, encoignure des rues St Charles et Canal—Le soussigné, de recteur de l'Arcade pendant nombre d'années, annonce à ses amis et connaissances, qu'il a ouvert, au coin des rues St Charles et Canal, un HOTEL DE PREMIER ORDRE sous tous les rapports. Les chambres sont vastes et bien aérées. La table sera garnie de tout ce que le marché pourra fournir. Il espère se rendre digne du patronage du public.
23fév—1an J. DE BAUN, propriétaire

Avis.

On désire louer à bail une maison de six ou huit appartements au centre de la ville. S'adresser au bureau de l'Abeille. 27 aout

POMMES de terre—300 barils et sacs pommes de terre de choix, en bon état pour être expédiées, à vendre par MARKS & POLLOCK,
2 juil 53 rue Tchoupitoulas

ATTENDU par le navire Lizzie Boggs, venant de Bordeaux—57 barriques vin rouge vieux pour familles, à vendre par PAUL LACROIX,
2sept 13 Toulouse

EN débarquement du navire Nuremberg, venu du Havre :
25 caisses absinthe suisse Ed Pernod ;
25 do absinthe suisse, Richard & Meller ;
20 do kirschenwasser do do
A vendre par HENRY VALETON,
20aout 20, rue Bienville

Burlaps, Hessians, Gingas, etc.

REÇU par le C. S. Pennell et le Windermere, arrivés de Liverpool :
16 balles Burlaps épais de 40 et 42 pouces ;
5 do Hessians de 40 pouces ;
5 do coutil à matelas, de 30 et 32 pouces,
15 do toile de 36 pouces pour planteurs ;
10 do Osnaburgs de 30 pouces.
A vendre par O. B. GRAHAM,
3 sept—12 96 rue Gravier

Toiles pour le commerce de la ville et du Mexique.

REÇU par les navires C. S. Pennell et Windermere, arrivés de Liverpool :

Un approvisionnement général de toiles et de coton, comprenant toiles d'Irlande, gingas fil, mouchoirs batiste, toiles imprimées, devants de jupons de fantaisie, damas, nappes, serviettes, coutils, toile pour taies d'oreiller, long lawns, jupons, toiles de Hollande, diapés, ducks, etc.

Pour le Mexique.

Platillas, britannias, creas, estopillas, cambric, toiles de Russie pour draps, gingas de fantaisie, satins, Victorias, Laatings, Madapolanes, Imperial, chales et mouchoirs imprimés, etc.

A vendre par O. B. GRAHAM,
3 sept—12 96 rue Gravier

HUILE, macaroni, vermicelli, etc.—En débarquement du navire E A Clark, de Gênes :
400 paniers d'huile Bacigalupi, 24 onces
200 do do do 12 onces
300 do do A Croce, 24 onces,
150 caisses do do 12 onces
400 caisses vermicelli et macaroni
175 do pâtes assorties
65 livres opium, 120 lb essence bergamotte
A vendre par J. VIOSCA Jnr.
21 juillet 29, rue Conti

COMPAGNIE D'ASSURANCE " HOPE DE LA NOUVELLE-ORLEANS."

Bureau, encoignure Canal et Passage de la Poste.

Nouvelle-Orléans, le 6 août 1858.

A une assemblée générale de la Direction, tenue ce jour, il a été résolu :

Qu'à partir de cette date, une bonification de quinze pour cent sera faite, sur le montant des primes, à toutes les personnes qui assureront dans cette Compagnie.

La bonification ci-dessus de 15 0/0 sera payée comptant, cette Compagnie n'émettant pas de scrip.

HENRY PEYCHAUD, président,
S. PLASSAN, vice-président,
LOUIS BARNETT, secrétaire.

DIRECTEURS

S. Plassan,	Thos. N. Blake,
C. H. Kerlion,	B. Sa[illegible],
A. Laforest,	A. X[illegible],
P. Maloché,	[illegible]

7 aout— Henry Peychaud

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans,

Nlle-Orléans, 9 août 1858.

AVIS est donné qu'à partir de cette date il sera remboursé une prime de 15 pour cent en argent, sur toutes les primes, aux personnes qui se feront assurer dans cette Compagnie.

10 aout—1m J. TUYES, président

SOURCES DE CULLUM,

A BLADON, COMTÉ CHOCTAW, Ala.

A 86 milles de Mobile.

De bons bateaux d'un faible tirant d'eau, quatre fois par semaine.

LES SOURCES sont admirablement situées dans une des parties les plus pittoresques de l'Etat. Des cottages pour les messieurs et les familles, entièrement séparés les uns des autres et de la bâtisse principale sont mis à la disposition des personnes qui le préfèreront. Il y a des maisons de [illegible] des jeux de quilles et des billards. Les SOURCES se composent de trois espèces distinctes : [illegible] REUSES, les CHALYBES et [illegible]. Les seules véritables aux Etats-Unis [illegible] propriétés et à la puissance curative de ces Eaux le propriétaire a le certificat d'un grand nombre de personnes distinguées et il est convaincu qu'elle sera convaincante [illegible].

Pour plus de détails s'adresser aux agents, MM. J. Waterman & Bro, encoignure Magasins et Commune.

Prix de la Pension :

Pour un mois	$40
Pour une semaine	12
Pour un jour	2

Ces sources sont tout à fait distinctes de celles de Conner, à Bladon.

CHAS. CULLUM, propriétaire.

Le public est référé au certificat ci après

CERTIFICAT

Il serait difficile de décrire exactement le nombre et la nature des maladies auxquelles conviennent les sources ferrugineuses de M Chas. Cullum analysées par M. Avequin, attendu que ces eaux [illegible] souvent compliquées pourraient exiger [illegible] de plusieurs espèces d'eaux simultanément.

Néanmoins, on divisant ces eaux en trois groupes différents, savoir

Les Alcalines,
Les Sulfureuses,
Les ferrugineuses,

Nous dirons, en termes généraux

1o—Que les eaux alcalines sont spécialement utiles pour la gravelle, la pierre, la goutte, et contre les engorgements des viscères abdominaux.

2o—Qu'on a recours aux Sources sulfureuses pour les maladies de la peau, les rhumatismes, les affections scrofuleuses, certaines espèces de paralysie et quelques maladies catarrhales.

3o—Que les Sources ferrugineuses seront particulièrement comme tonique dans une multitude d'affections provenant de la faiblesse ou atonie vasculaire.

Nous sommes d'opinion que les Sources Minérales de M. Cullum peuvent être d'une grande utilité toutes les fois qu'on les prescrira avec [illegible] discernement.

J. Beugnot, D M P	A. Lambert, D M P
H. Daret, D M P	J. Labatut, D M P
Barbé, D M P	A. Ferouet, D M P
P. Alburzi, D M P	S. Martin, D M P
Ch. Turpin, D M P	A. Lemat, D M P
F. Marmillon, D M P	D. Tinery, D M P
V. Fortineau, D M P	Jean [illegible], D M P
C. de Valleté, D M P	F. Tricou, D M P
A. Mercier, D M P	E. Mayer, D M P
Ch. Deléry, D M P	J. H. Lowe, D M P
Ch. Faget, D M P	Joseph Martin, D M P

Nouvelle-Orléans, 20 avr. 1858 —2m

A VENDRE

Pour cause de maladie et de départ,

TREIZE beaux ILETS EN CULTURE de jardinage, avec maison d'habitation, constructions, à vendre [illegible] d'exploitation, etc.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, à M. DAMIERS, à Versailles, paroisse St Bernard.
19 aout—1m

T. BACHELIER,

Nos 28 et 30 rue des Ursulines

NOUVELLE-ORLEANS

Importation directe—

Graines potagères et de fleurs de [illegible], pour fourrages, de plantes potagères pour maraîchers toujours frais [illegible] [illegible] et bien choisies [illegible]

Prix modérés. 19 août—3m [illegible]

ON demande immédiatement [illegible] aux travaux d'une habitation [illegible] on donnera la préférence à [illegible] lera l'anglais et le français. S'adresser à [illegible] marché, encoignure Tchoupitoulas et Benjamin.

LIQUIDATION

Pour terminer les affaires.

LE soussigné annonce respectueusement aux Dames et au public en général qu'il vient de rendre son magasin, et que le 15 septembre prochain il ouvrira à son acquéreur.

Il n'a donc que ce court espace de temps pour offrir en vente au prix coûtant, un bel assortiment de CHAUSSURES POUR DAMES, fraîchement fabriquées. Que les Dames ne laissent pas échapper l'occasion qui leur est offerte.

L. GIROUX,
10 aout—1m 142, rue du Canal.

EN débarquement du navire Lee [illegible] harolts [illegible] 1, capt Coombs, de Bordeaux—
60 barriques vin rouge
10 1/4 eau de vie Pure and [illegible] Champagne Brandy
A vendre par V. & E. MARSAN,
27 aout 20 rue St Louis

VIN rouge—25 barriques bon ordinaire en débarquement du navire Lula Rooké, de Bordeaux, à vendre par FREAU & COUTURIE
21 et 23, rue Gravier

GENIEVRE de Hollande marque steenbock—15 pipes J Meinuer's Schiedam en débarquement du navire Nuremberg, du Havre, à vendre par
27 aout FREAU & COUTURIE 21 et 23 Gravier

KIRSCH—25 caisses à marque la Ciguë, en débarquement du navire Nuremberg, venant du Havre, à vendre par
27 aout FREAU & COUTURIE 21 & 23 Gravier

EN débarquement du navire Lula Rooké, venant de Bordeaux—
150 barriques vin rouge St Estèphe
125 caisses do Pape Clément
68 do do 24 2 bouteilles
32 huitièmes eau de vie Colombière Brandy Wine
20 quarts do do
600 caisses cordial [illegible]
50 barriques vin rouge [illegible]
40 do do Margaux
50 do do Chateau Bordeaux
105 caisses do Chateau St Estèphe
108 do do Château Latour
6 barriques do Médoc 1852
20 do do do 1855
20 do do do 1856
30 do do do 1857
A vendre par A. CAMPIERE & Co.
24 aout 25 Vieille Levée

CLARIFIED COTTON SEED OIL FACTORY.

Huile de graine de coton clarifiée,

P. MARTIN & Co

30,000 gallons huile de graine de coton clarifiée et garantie bonne pour les machines, à vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
21aout 44 Vieille Levée

VIN BLANC—18 barils vin blanc de Sauterne, en débarquement du navire Lula Rooké, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co
24 aout—9f 17 et 19 rue St Louis

SAVON—En déchargement de la Barque Amanda Spear, de Boston—
300 caisses savon Winchester, 45 livres
200 do do do 60 do
A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF
24 aout 13 et 15 rue St Louis

SUCRE concassé et pulvérisé—50 barils sucre de J S Lovering & Co, en déchargement de la goelette Argus Eye, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
24 aout 13 et 15 rue St Louis

EN débarquement du Lula Rooké et à vendre par les soussignés—
50 barriques vin de Narbonne.
10 barils eau de vie. P CUSACHS BRO & CO
24aout Coin Royale et St Philippe

TAMARINS—20 barils tamarins venant d'arriver, à vendre par P CUSACHS BRO & CO,
24aout Coin Royale et St Philippe

MACARONI, VERMICELLI, &c—250 caisses macaroni et vermicelli frais d'Italie
60 caisses vermouth Turin, qualité supérieure
15 do pruneaux en paquets
25 do vin d'Asti, qualité supérieure
3 barils raisins de Corinthe
10 do graines de lin
25 livres safran d'Espagne
10 blocs marbre blanc d'Italie
A vendre par J. VIOSCA Jr.
27 aout 29 rue Conti

ABSINTHE—100 caisses absinthe à Pernod
50 do do C Lecoultre
50 do do Richard & Muller
50 do do Sauvage & Brenetot
40 caisses kirsch à Pernod & Lecoultre
100 paniers champagne Heidsieck Piper
50 do do Heidsieck & Co
100 do do Lafourestier fils
A vendre par J. VIOSCA Jr.
27 aout 29 rue Conti

EN VENTE

A la Librairie Nouvelle,

184.........Rue de Chartres.........184

TRAITÉ de Thérapeutique et de Matière Médicale, par Trousseau et Pidoux.

Sixième édition corrigée et augmentée
2 volumes grand in 8o........ $6.

RASPAIL—Manuel Annuaire de la Santé.....45 cts
28aout— J. TACON, 184, Chartres

SARDINES A L'HUILE—25 caisses " Nantes," en magasin et à vendre par FREAU & COUTURIE,
20 aout 21 et 23 rue Gravier

EN débarquement du navire Excelsior, du Havre, à vendre par les soussignés :
12 barils eau de cerises de première qualité.
A. STUKZENEGGER & STERNOD,
11aout 47 rue de Chartres

A LOUER—(Possession immédiate) — La maison à deux étages No 109 rue Condé. S'adresser à JUAN Y DE EGANA,
16 aout—6f 47 rue Bienville

A VENDRE, une petite maison haute à balcon, nouvellement réparée, située rue de l'Hôpital No 94. S'adresser au docteur E. VIGNE, rue d'Amour No 36. 17 aout—20f

J. VINCENT,

F. LEFEVRE, Successeur.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert ses salons de CREMES A LA GLACE, où l'on trouvera toujours des Crèmes de toutes variétés ainsi que des Biscuits, Glaces, Sorbets, Plombières, Madeleines, etc.

M. Lefevre mettra, comme par le passé, tous ses soins et la plus grande exactitude à remplir tout ordre pour Bals, Soirées, Diners, Soupers, Noces, etc.

F. LEFEVRE.
26 juin—ab Encoignure Canal et Carondelet.

BORME & DEJEAN.

AGENCE DE RECOUVREMENTS

Pour les Comtés

OPELOUSAS ET ATTAKAPAS.

Références—Nouvelle-Orléans :

BELLOCQ, NOBLOM & Co,
A. ROUBERT & Co,
LOUIS CHAUDET.

Résidence—à Opelousas. 3 fév—1an

CHAMPAGNE

DELBECK & DE BERGHES.

MONSIEUR P. CAZENAVE nous ayant transmis l'agence à la Nlle-Orléans de l'excellent vin de Champagne provenant des caves de Messieurs Delbeck & De Berghes de Reims, nous annonçons au public et particulièrement aux connaisseurs et aux dégustateurs que nous venons de recevoir un petit envoi de ces vins, lesquels ne sont pas supérieurs à tout ce qui est généralement importé sur notre marché.

A vendre par FAURES & NORMAN,
[illegible] 35 et 35 rue Royale

Triomphe des

LOTERIES DE S. SWAN & Co

Swan & Co continuent le tirage de leurs LOTERIES SANS INTERRUPTION.

Les loteries de Swan & Co sont les seules autorisées par l'Etat de la Géorgie

La dernière tentative [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Les loteries suivantes seront tirées publiquement par S. SWAN & Co, Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADEMIE DE SPARTA, dans le mois Septembre 1858, à AUGUSTA, (Georgie), comme suit :

CLASSE 31—Pour être tirée SAMEDI, 4 septembre
CLASSE 32—Pour être tirée SAMEDI, 11 septembre
CLASSE 33—Pour être tirée SAMEDI, 18 septembre
CLASSE 34—Pour être tirée SAMEDI, 25 septembre

Sur le plan de numéros [illegible]

CINQUANTE MILLE BILLETS

Cinq mille quatre cent quatre-vingt [illegible] Lots

[illegible]

Tous les Samedis, dans le mois de septembre

[illegible]

APPROXIMATIONS

[illegible]

Vetements d'été

POUR HOMMES, JEUNES GENS et ENFANS

DIVERSES QUALITÉS.

Articles d'habillement

Se composant en partie de

Chemises de mérinos—gaze.
Chemises de tricot.
Caleçons de toile

Chaussettes.

Presqu'au prix coûtant.

Le [illegible] ASSORTIMENT de

Vêtements en caoutchouc.

A LA NOUVELLE ORLEANS

ALFRED MUNROE.

[illegible] 31, rue des Magasins.

LES NOUVELLES

MACHINES A COUDRE,

PERFECTIONNÉES DE

WHEELER & WILSON

[illegible]

La machine à coudre de Wheeler & Wilson [illegible] machine à coudre [illegible].

[illegible]

Veuillez vous adresser au [illegible] 120, rue du Canal, et examiner la nouvelle machine de Wheeler & Wilson.

LAIT ANTEPHELIQUE

AVIS.

[illegible]

1er sout—1an

Aux Familles.

SIROP BALSAMIQUE et PECTORAL.

Ce sirop, d'un goût agréable pour [illegible] facile pour la guérison des rhumes, toux, catarrhes, enrouements coqueluches.

REYNOLD'S SPECIFIQUE

Anti-goutteux et anti-rhumatismal.

SIROP D'HUILE DE PALMA CHRISTI.

Purgatif. [illegible]

LAIT ANTEPHELIQUE

Si avantageusement connu [illegible] pour l'hygiène du visage, et spécialement contre les taches de rousseur.

POUDRE DE TOILETTE DE LUBIN.

[illegible]

P. Durel & Co.

Marchands de fournitures de bureau, imprimeurs et fabricants de livres,

37, rue de Chartres,

VIENNENT de recevoir par les navires Cahawba, les ouvrages importants et utiles au commerce, d'après énumérés :

Tables du change français, indiquant la valeur des francs et centimes en piastres et cents, les différences du change de 5 0/1 francs à 5 50 fr par piastre, augmentant par 1/4 [illegible].

Tables du change sterling [illegible].

Tables d'intérêt de Rowe [illegible].

Tables d'intérêt de Preston [illegible].

Tarif des Etats-Unis [illegible].

Rapide mesureur de Buat, indiquant à vue le contenu soude de toute espèce de cube ou de bois carrés, selon leur longueur, largeur et épaisseur.

Les ouvrages ci-dessus sont offerts à très bas prix par P. DUREL & Co.,
26av 37, rue de Chartres

EN débarquement du navire Lula Rooké, arrivé de Bordeaux
10 barriques vin rouge, côtes Fronsac,
20 do do Chateau Malleyrade
30 do do Canon,
20 do do St Julien Médoc,
20 do do Chateau Cayac,
8 do vin blanc Haut Sauterne,
9 demi do do do do
12 quarts pipes cognac supérieur,
4 barils anisette ;
2 caisses, 25 paniers anisette chacune,
10 do 12 bouteilles de litre chacune, vin de Bourgogne
100 do fruits à l'eau de vie assortis, poires, prunes et abricots. A vendre par J. N. GUMIEN
28aout 21, rue Toulouse

FRUITS AU JUS ET A L'EAU-DE-VIE—800 caisses cerises à l'eau-de-vie,
25 caisses fruits au jus assortis,
do do à l'eau-de-vie,
En débarquement du navire " Lula Rook ", venant de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
[illegible] 17 et 19, rue St-Louis